

**Assemblée Générale Ordinaire**  
**Samedi 01 août 2015**

**Salle des mariages de la Mairie de Trouville-sur-Mer**

La séance commence à 17h et le Président Henri LUQUET, prend la parole :

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs.

Chers Amis de Trouville, Hennequeville et Villerville.

J'ai le plaisir de vous accueillir à notre 50<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire

Sur un plan administratif, la comptabilisation des adhérents présents et représentés n'est à l'heure actuelle, pas achevée mais je suis en mesure de vous annoncer que le quorum est d'ores et déjà atteint et que cette Assemblée peut valablement délibérer.

Je salue la présence de nos trois intervenants sur des sujets qui intéressent particulièrement les Amis : Mmes Ioana George-Macker, architecte, Veronica Thimon, élue municipale et M. Emmanuel Schmitt, Président de l'Association Pays d'Auge, Nature et Conservation.

M. Guy Legrix, Président de l'Association les Amis d'Hennequeville, Callenville et les Bruzettes, devait prendre la parole sur les futurs aménagements d'Hennequeville mais il a eu un empêchement.

Je déclare donc ouverte la 50<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire.

En préambule à notre ordre du jour, je vous informe que Charles Gibon Guilhem, notre Président d'Honneur, habituellement présent à tous nos conseils et Assemblées, n'a pu se joindre à nous du fait d'un accident important qui a nécessité son hospitalisation. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

**Ordre du Jour.**

**1 – Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 août 2014.**

**1 – Première résolution.**

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve le Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 août 2014, tel qu'il a été envoyé aux Adhérents en novembre 2014.

**Pour cette première résolution :** Qui vote contre ? Néant Abstention ? Néant

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité. Je vous en remercie.

**2 – Rapport Moral du Président à l'Assemblée.**

**2 – Deuxième résolution.**

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve le Rapport Moral.

Comme l'an dernier, je vous propose d'approuver directement ce rapport moral qui était joint à la convocation de cette A.G.O. Pour cette deuxième résolution : Qui vote contre ? Néant Abstention ? Néant

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité. Je tiens à vous exprimer tous mes remerciements.

**3- Rapport Financier du Trésorier sur l'exercice 2014.**

Le président donne lecture du rapport de Madame Virginie WANECK qui en tant que Trésorière jusqu'au début 2015 a été responsable des comptes de 2014. Le bilan 2014 fait état d'un solde de trésorerie positif de 6.799€, mais ce montant doit être rapproché des charges à payer qui s'élèvent à 3.327€. Le montant des cotisations encaissées est de 4.477€. L'année 2014 s'est achevée sur un résultat déficitaire de 1.408€. Cela est dû aux frais de 2.300€ réglés à la Mairie de Trouville au titre des dépens du procès de Callenville et aux 900€ représentant 50% des frais de rénovation du site internet. Les comptes sont bien sûr à disposition des adhérents.

**Cela nous donne l'occasion de vous rappeler que le fonctionnement de votre Association ne repose que sur vos cotisations qui nous sont nécessaires pour son bon fonctionnement, d'où nos relances....**

Nos charges sont en baisse, ce qui nous donne la possibilité de continuer à investir dans des actions.

Pour 2015 nous prévoyons un budget faiblement équilibré car nous aurons à solder la facture du site internet, mais 2016 sera positif.

Remercions Virginie, pour sa fiabilité dans l'accomplissement de sa mission et saluons le retour de Laurent Saccadas qui avait occupé ce poste avant Virginie, et passons au vote de la troisième résolution.

**3 – Troisième résolution. L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve le Rapport Financier.**

L'exercice court du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014. Pour cette troisième résolution :

Qui vote contre ? Néant Abstention ? Néant

Ce rapport est donc approuvé à l'unanimité. Je vous remercie pour votre confiance.

#### **4- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion en 2014 et approbation des budgets 2015/2016.**

**4 – Quatrième résolution. L'Assemblée Générale donne quitus plein et entier aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé.**

Pour cette quatrième résolution : Qui vote contre ? Néant Abstention ? Néant

Cette résolution est approuvée à l'unanimité. Nous vous remercions pour vos encouragements.

**5 – Cinquième résolution. L'Assemblée Générale approuve les budgets présentés pour 2015 et 2016.**

Pour les budgets 2015 et 2016, compte tenu du dynamisme de votre association nous sommes confiants.

Qui vote contre ? Néant Abstention ? Néant

Le Conseil vous remercie de la confiance que vous lui accordez.

#### **5 - Vie de L'Association.**

**5.1 – Sixième résolution : renouvellement du mandat d'une administratrice.**

L'Assemblée Générale renouvelle pour une durée de trois ans, le mandat d'une administratrice : Madame Nadine LANDAU. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale de 2018.

Qui vote contre ? Néant Abstention ? Néant

Cette résolution est approuvée à l'unanimité. Je vous en remercie et exprime à notre administratrice mes chaleureuses félicitations.

**5.2 – Septième résolution : renouvellement du mandat d'une administratrice.**

L'Assemblée Générale renouvelle pour une durée de trois ans, le mandat d'une administratrice : Madame Natalie de KERGOLAY. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale de 2018.

Qui vote contre ? Néant Abstention ? Néant

Cette résolution est approuvée à l'unanimité. Je vous en remercie et exprime à notre administratrice mes chaleureuses félicitations.

**5.3 – Huitième résolution : renouvellement du mandat d'un administrateur.**

L'Assemblée Générale renouvelle pour une durée de trois ans, le mandat d'un administrateur : Monsieur Yves JAVAUDIN. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale de 2018.

Qui vote contre ? Néant Abstention ? Néant

Cette résolution est approuvée à l'unanimité. Je vous en remercie et exprime à notre administrateur mes chaleureuses félicitations.

**5.4 – Neuvième résolution : approbation de la cooptation d'un administrateur.**

L'Assemblée Générale entérine la cooptation de Monsieur Laurent SACCADAS en tant qu'administrateur en charge du poste de Trésorier. Sa cooptation définitive interviendra lors de l'Assemblée Générale de 2016. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale de 2018.

Qui vote contre ? Néant Abstention ? Néant

Cette résolution est approuvée à l'unanimité. Je vous en remercie et exprime à notre administrateur mes chaleureuses félicitations.

**Rappels** : l'émission de reçus fiscaux reste d'actualité. Votre Association la réalise dans les meilleurs délais à partir de la réception des cotisations de ses membres. Le reçu est émis dès le moment où cette cotisation est égale ou excède 20 € sous déduction de la cotisation de base de 10 €. Une lettre timbrée à votre adresse doit être jointe à votre demande.

Loi Informatique et Liberté – Communication : toutes les informations contenues dans notre fichier et qui vous concernent personnellement vous sont accessibles sur simple demande. De nouveau, nous vous demandons instamment de nous faire connaître tout changement dans votre situation et plus particulièrement dans vos adresses sur internet.

Abordons maintenant, les sujets qui, je le sais, vous tiennent tout spécialement à cœur.

#### **6. Le point sur notre Association :**

Notre périmètre d'action : Trouville/Hennequeville et Villerville, la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie (4CF) : dans ce cadre nous participons à l'Union des Rivages de la Touques qui elle aussi évolue puisque les Amis de Deauville ont fusionné avec ceux de St Arnoult et Touques, et que de nouvelles associations se sont jointes à nous. Via le GRAPE dont nous sommes administrateur, le périmètre de nos actions s'est élargi à la Baie de Seine et son estuaire pollué, aux projets de parcs éoliens, et enfin à la nouvelle Normandie !!

Notre intérêt premier reste Trouville, Hennequeville et Villerville et dans un esprit positif, nous nous intéressons au devenir de notre ville.

Notre souhait: collaborer avec nos édiles à la rédaction et la réalisation d'un Plan pour le futur de nos villes, plan d'urbanisme et plan « habitat » et privilégier notre cadre de vie. Notre vitalité ne se dément pas puisque nous comptons à ce jour 738 membres actifs.

Sur Coeur Côte Fleurie, l'URT totalise 1114 membres en comptant les Associations sœurs,

Les Amis de Deauville, Saint Arnoult et Touques, Les Amis de Bénerville, Blonville, St Pierre Azif, Tourgeville, Vauville, Villers, et celles qui ont adhéré à titre individuel :

- LAPSAT (Amis du Prieuré de St Arnoult sur Touques),
- Les Piétons et Cycliste des bords de la Touques,
- Les Amis de l'église de St Michel d'Hennequeville,

et en 2014 :

- L'Association de Sauvegarde du Site et de l'Environnement de Blonville, Bénerville, (ASSEBB)
- L'Association de la Promotion et la Sauvegarde du Patrimoine de Villerville (APSV),
- L'Association Pays d'Auge, Nature et Conservation.

Cette année a vu la réouverture du site internet commun aux associations de l'URT. Vous y trouverez des informations sur les activités des Associations membres de l'URT, l'agenda des événements, les comptes rendus, les articles de presse nous concernant, et dès septembre le procès-verbal de cette assemblée.

Notre adresse : [www.uniondesrivagesdelatouques.com](http://www.uniondesrivagesdelatouques.com)

## 7. Evolution de la ville et de la Région :

### L'économie de la ville :

La ville n'échappe pas à la crise économique, les baisses de recettes qui depuis 2008 étaient le fait du seul Casino, se sont accentuées depuis 2014 avec la baisse des dotations de l'Etat.

Depuis deux ans maintenant, les charges ordinaires sont supérieures aux recettes, et l'équilibre est atteint par le produit de la vente de biens immobiliers. Des économies sont réalisées dans les différents budgets de fonctionnement, et les investissements sont réduits. Dans le cadre du parking, il a été fait appel à un partenariat public-privé. Mais cela reste insuffisant et le maire a annoncé une augmentation des impôts locaux en 2016.

L'ouverture du nouvel hôtel par le groupe Accor ainsi que la thalasso apportent déjà un plus qui se manifeste en ville par la rénovation d'hôtels et l'installation de quelques nouveaux commerces et restaurants.

### Nouvelle région :

Nous ne pouvons pas ne pas parler ici de la nouvelle Normandie dont la capitale a été désignée hier en conseil des ministres ; sans surprise il s'agit de Rouen.

Attribués à Rouen, le siège de la Région, la DREAL (environnement, aménagement, logement), la DIRRECTE (entreprises, concurrence, consommation, emploi), la Direction de la jeunesse et les sports, la Direction des finances publiques et la Cour régionale des comptes.

Attribués à Caen, l'agriculture (DRAAF) et la culture (DRAC), l'INSEE, l'ARS (santé) et le rectorat.

Enfin au Havre, les Douanes et l'Eolien Offshore avec Cherbourg.

L'implantation d'autres services de l'Etat n'est pas encore fixée : Pôle emploi, ADEME (environnement, énergie), Agence de l'eau, CDC, BPI...

Cette réorganisation aura sans nul doute des répercussions sur le mode de fonctionnement de nos villes qui devront agir pour se faire entendre dans le cadre de Communautés de Communes plus solidaires et dans le même esprit au niveau du département. Les politiques sauront-ils surmonter les rivalités et les clivages habituels ?

Pour notre part, nous avons anticipé le mouvement au niveau de nos associations en couvrant le périmètre de la 4CF avec la création de l'URT du temps de la présidence de Charles Gibon Guilhem, puis celui de la Basse-Normandie en s'affiliant au GRAPE.

## ENVIRONNEMENT

Le Président : **Avant d'aborder les points propres à Trouville nous allons relever la tête et parler de...la planète et de son climat :**

Paris accueille en décembre la 21<sup>ème</sup> conférence COP 21 sur les changements climatiques (COP = conference of the parties).

Le réchauffement avait déjà atteint des niveaux historiques en 2013 qui a été l'une des années les plus chaudes jamais enregistrées, les gaz à effet de serre ayant atteint des niveaux historiques et les glaces de l'Arctique continué à fondre, selon un rapport annuel de la Société météorologique américaine. L'Australie a connu son année la plus chaude, l'Argentine sa deuxième et la Nouvelle-Zélande, sa troisième.

**Les températures à la surface des océans ont également augmenté, faisant rentrer 2013 dans le classement des dix années les plus chaudes. L'Arctique** a connu sa septième année la plus chaude depuis la création de ce classement au tout début du XXe siècle. **L'Antarctique**, où les températures sont également en hausse a en revanche, a vu son volume de glace (en mer et non terrestre) croître au rythme de 1 % à 2 % par décennie, ce qui constitue une énigme pour les scientifiques.

Mais depuis, de nouvelles hausses ont été enregistrées depuis !! **2014 a été l'année la plus chaude enregistrée depuis 35 ans** et les six premiers mois de 2015 laissent présager un nouveau record.

Le secrétaire général de l'ONU exhorte les responsables politiques à réagir pour une diminution drastique des gaz à effet de serre. Cela sera-t-il suivi d'effets ? Les annonces des principaux pays pollueurs vont dans le bon sens. Espérons qu'elles ne soient pas que politiques.

### **Puis de la Baie de Seine :**

**Chenal de la Seine et estuaire :** le Port de Rouen termine les travaux d'arasage des 120 km de chenal. Notre participation via le GRAPE au suivi de ce chantier, nous permet de participer au comité de suivi des travaux et des déversements des sédiments de dragage.

Nous poursuivons notre action auprès des autorités et le 17 juillet dernier le Préfet de Région a reçu une délégation du GRAPE dont nous faisons partie. Nous avons demandé l'intervention des scientifiques en charge du contrôle, l'IFREMER et l'Université de Caen. Ils pratiquent en effet la politique de la chaise vide, laissant le Port de Rouen sans contrôle. Nous avons demandé que le « plan PCB » mis en place en 2008 et très rapidement interrompu, soit réactivé, et que les berges consolidées, car elles subissent les impacts négatifs des travaux et seront fragilisées par le passage de navires beaucoup plus importants à l'avenir.

L'état sanitaire de la Baie de Seine reste toujours préoccupant, témoins les interdictions récurrentes de la pêche aux coquilles et la pêche à pied.

Un espoir d'amélioration tout de même avec les importants chantiers de la station d'Achères à la sortie de Paris.

**Eolien en mer :** bien que nous ne soyons que peu impactés par la création du parc de Courseulles sur mer et ses 75 éoliennes qui seraient localisées entre 10 et 16 km des côtes sur une emprise de 50 km<sup>2</sup>, nous soutenons les opposants à ce projet. Nous nous inquiétons face au manque d'expérience que la France possède dans ce type d'équipement, au décalage entre les puissances annoncées et la réalité, les importantes pertes en ligne et les difficultés d'intégration dans les réseaux de cette énergie éminemment variable qui pour le moment ne peut être stockée.

Autre point fortement négatif, l'insuffisance avérée des études d'impact sur le milieu marin. Nous nous élevons, via le GRAPE, pour dénoncer le développement de l'éolien offshore alors que celui-ci n'a été accompagné d'aucun effort de recherche approprié. Jean-Claude Monthour a rédigé un texte à cet effet. Vous pouvez suivre les débats sur le site : [www.debatpublic-eolien-en-mer-courseulles.org](http://www.debatpublic-eolien-en-mer-courseulles.org).

## **Environnement sur Trouville :**

**Circulation - Parkings :** l'ouverture du nouveau parking fin juillet n'a pas permis de régler les habituels embouteillages de la période estivale. En effet l'offre de places disponibles en centre-ville est paradoxalement en régression, due en partie à la « privatisation » de l'espace situé devant le nouvel hôtel et la thalasso (anciennes cures marines). La ville vient de lancer une expérimentation conduisant à supprimer 19 places de stationnement gratuit rue de la Chapelle. Bien que nécessaire, au moins durant la période estivale, en raison de l'importante circulation et l'étroitesse de la voie, cette disposition entraîne déjà de vives oppositions.

La Mairie avait envisagé la mise en piétonnier intégral de la rue des Bains et prolongement avec aménagement de voirie identique rue de Paris jusqu'à la plage. Ce projet est pour l'instant mis en veilleuse.

Nous voulons moins de voitures en centre-ville, encore faut-il qu'il y ait des solutions de rechange, avec par exemple la création de parkings de délestage dans la zone d'entrée de ville et de navettes, comme dans la plupart des villes touristiques.

**Pistes cyclables :** la limitation de la vitesse à 30 km sur les quais et en centre-ville permet aux cyclistes de se déplacer sans faire appel aux pistes cyclables. Mais l'on attend toujours la création d'aire de stationnement pour vélos. Petit à petit l'on voit apparaître un maillage entre les différentes villes de la Communauté de Communes, mais le « véloroute du marais » est loin d'être une réalité.

**Planches :** malgré quelques remplacements tardifs en juillet, les planches qui sont un élément phare de notre ville restent très dégradées. Il devient urgent d'intervenir.

**Voies vertes :** visiblement, les voies vertes ne sont pas considérées comme un plus pour l'attractivité de notre ville, et après l'ouverture tant attendue du Chemin des Frémont, il n'y a plus aucune avancée. L'on régresse même puisque l'urbanisation d'Hennequeville empiète sur le chemin des Creuniers et la liaison douce avec Villerville.

**Goélands :** la Mairie avait fait appel cette année à une entreprise utilisant un drone pour stériliser les nids des goélands, mais suite à une intervention de la Ligue de protection des oiseaux auprès de la préfecture, et de manipulations hasardeuses le traitement a été interrompu. Les chiffres des années précédentes faisaient état d'une forte progression de l'implantation des oiseaux dans la ville. En l'absence de traitement en 2015, on peut supposer que la population va encore progresser. Nous attendons le rapport du Groupement ornithologique normand qui recense chaque année le nombre de nids et évalue la population.

Si le traitement via un drone a fait long feu, il a eu pour conséquence d'attirer tous les médias nationaux dans notre ville, et de nous offrir à moindre frais une importante campagne publicitaire. Les tabloïds anglais font eux aussi campagne, mais contre les goélands traités de tueurs de chiens !!

Nous demandons régulièrement à ce que tout soit mis en œuvre pour couper les goélands de toute nourriture aux abords de Trouville (retours de pêche), sur les quais et en ville, aussi nous avons accueilli avec satisfaction la récente décision de l'Union Européenne d'interdire les rejets en mer à partir de 2016.

Les motifs en sont l'obtention d'informations plus fiables sur l'état des stocks halieutiques, une meilleure gestion et l'amélioration des ressources. C'est une contrainte très lourde pour les pêcheurs qui seront obligés de ramener à terre toutes les espèces commerciales qu'ils auront capturées.

**Eau de baignages :** le classement ARS (agence régionale de santé), suivant les nouvelles normes, donne pour 2014 un classement en « Excellent ». Les analyses bactériennes sont bonnes, mais il n'est pas tenu compte des autres types de pollution. Rappelons (voir plus haut) que la pêche à pied et celle dans l'estuaire font l'objet d'arrêtés préfectoraux réguliers.

Les premiers résultats des analyses réalisées depuis le 2 juin 2015 donnent des résultats majoritairement classés « Bon ».

**Ports de Trouville et Deauville :** les deux déchetteries programmées pour 2013, puis pour 2014 verront peut-être le jour en 2016....Celle de Trouville sera le long du quai contre la construction occupée par la DDE. Signalons que les analyses du bassin central du port d'Honfleur ont été négatives et les traditionnelles joutes nautiques déplacées.

**La Brigade Verte :** la municipalité avait mis en place une brigade dite « Brigade Verte » chargée de faire respecter notre environnement, les espaces publics, à relever les incivilités et à constater infractions en collaboration avec la police municipale. Nous sommes tout à fait favorables à cette démarche, mais où est-elle ?

**Ordures ménagères :** cette compétence devrait être transférée à la 4CF en 2016. Le nouveau quai de transfert communautaire proche du champ de courses de la Touques est en activité. Les enlèvements hippomobiles se poursuivent.

## **Divers :**

**Affichage publicitaire :** la loi dite Grenelle II a profondément modifié la réglementation en matière d'affichage publicitaire afin d'en diminuer l'impact sur les routes et dans les entrées de ville. La Communauté de Communes a pris des dispositions, mais la commune de Touques la plus concernée fait la sourde oreille.

**Fibre optique :** l'implantation chez les particuliers est pour le moment un échec car les grands opérateurs se sont désistés; mais des discussions seraient en cours avec l'un d'eux dont l'offre inciterait les habitants à se raccorder au réseau.

**Absence de réseaux téléphones mobiles** sur la colline de Trouville et une bonne partie d'Hennequeville : depuis le déplacement des antennes sur le chemin des Frémont, la réception s'est encore plus dégradée. Malgré les nombreux courriers, les opérateurs se désintéressent de la question.

**Aéroport Deauville Normandie :** en 2014 la fréquentation a légèrement baissé au grand plaisir des riverains.

**Liaison maritime Trouville/Le Havre** : une première traversée estivale a été réalisée en juillet, nous encourageons cette initiative d'opérateurs privés des deux villes.

## **URBANISME :**

**Nouveaux projets** : ces derniers mois votre association s'est montrée particulièrement active sur le plan de l'urbanisme, notamment en ce qui concerne :

- Le nouveau grand projet de la ville est la création d'une ZAC (zone d'aménagement concertée) d'Hennequeville qui devait comprendre une partie réservée à 350 logements sur 12 hectares et une zone d'activité de 7 hectares. Nous sommes membres de la commission d'urbanisme chargée d'élaborer les conditions de réalisation de ce programme comme Guy Legrix, Président de l'Association les Amis d'Hennequeville (voir plus haut). Nous partageons le même souci d'un urbanisme respectueux du paysage de bocage qui fait le charme de ces lieux.

Après des réunions de présentation décevantes du fait de l'absence de prévisions d'infrastructures (espaces verts, terrain de sport, commerces) pour cette zone qui compte déjà 1000 habitants et qui en est privée, le Maire a reporté le projet.

- la nouvelle zone de protection du patrimoine l'AVAP : nous participons aux commissions de préparation de la nouvelle définition du classement des espaces remarquables de Trouville ; cette protection, qui conduira à un nouveau document portant le nom d'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine). Une première présentation au public s'est tenue en mairie le 17 juillet dernier. Le projet finalisé sera soumis à enquête publique. La nouvelle AVAP devrait entrer en application en juillet 2016. Tant JC Monthour notre responsable de l'urbanisme et Ioana George-Macker, l'intervenante ont fourni des explications détaillées.

**Lutte contre les inondations** : après nos multiples interventions et une très longue attente de douze années, les travaux de renforcement du ruisseau de Callenville sont en cours. La première partie, depuis la Touques jusqu'à l'entrée de la rue Biesta Monrival est terminée. Les travaux reprendront après la saison estivale.

**Nouveau PPRi** : la révision du plan de prévention des risques d'inondation devrait s'achever en fin d'année. Elle est très attendue, notamment pour Touques qui avait subi des inondations conséquentes en 2003. Madame le maire s'est déjà prononcée pour de nouvelles modifications. Le nouveau plan tient compte des travaux d'assainissement entrepris par la Communauté de Communes sur les bas de Touques et Trouville qui offrent une meilleure protection des habitations.

**Plan local d'urbanisme ou PLUi** : une révision est en cours, l'impact sur les communes de Trouville et de Villerville est mineur ; le terrain initialement retenu pour la construction de l'EHPAD redevient non constructible. Les communes sont incitées à recenser les haies susceptibles de présenter un intérêt et à assurer leur protection et leur entretien. Trouville, après les abattages des arbres du bois de l'avenue des sources, de la place Foch et des quatre cent mètres de haies entourant le futur EPHAD, va lancer un inventaire des haies concernées. Il était temps ! mais cela suffira-t-il ?

## **Point sur les réalisations et les projets des municipalités de Trouville, Hennequeville et de Villerville.**

Nous avons largement évoqué ces sujets dans la lettre de mars, d'autre part, la Presse et le journal municipal « La Mouette » dans son édition été 2015 ont produit des articles sur plusieurs de ces dossiers, aussi nous reviendrons uniquement sur les récentes avancées de ces derniers jours.

### **A Trouville**

*Rappelons que Trouville – Station balnéaire - vient d'obtenir la « Marque Qualité Tourisme » ainsi que son classement en Première Catégorie, ce qui lui confère l'ouverture toute l'année.*

**Vallon de Callenville** : Rappelons cette affaire longuement développée dans nos lettres de novembre 2013 et de mars 2014. Cette affaire a été beaucoup trop médiatisée du fait de la notoriété de son propriétaire Mr Gérard Depardieu. La maison n'est toujours pas achevée et l'absence de clôture présente un risque de dégradation.

**Le Quartier Saint Jean** : le projet initial ayant été abandonné, la construction d'une "Résidence Senior Service" est prévue dans la partie supérieure du terrain, le permis devrait être signé prochainement. Nous serons attentifs à la protection de l'environnement de la Chapelle St Jean et aux aménagements paysagers prévus. En ce qui concerne le reste du programme, il est actuellement différé en attente de nouvelles études. Avec les « Compagnons de la Chapelle Saint Jean » nous restons mobilisés, quant à la suite de ce programme.

**L'Hôtel quatre étoiles et sa « Thalasso » (ex- Cures Marines)** : l'ensemble a été inauguré le 24 juin dernier. Les travaux de ravalement financés par le Groupe Barrière redonnent un cachet indiscutable à l'ensemble de l'immeuble du casino et une belle unité avec l'hôtel et les cures marines. C'est une mise en valeur de l'ensemble de l'immeuble que tous les trouvillais apprécient. Certains hôtels de la ville ont rénové leur établissement espérant bénéficier de retombées des cures marines.

**La salle multimédia** : les restrictions budgétaires aidant, un démarrage prochain n'est toujours pas à l'ordre du jour, ce que confirme Madame Veronica Thimon, adhérente aux « Amis » et qui porte le projet au sein du Conseil municipal, et recherche activement des sponsors. Ses contacts sont prometteurs. Nous soutenons sa démarche dans le cadre de la commission dédiée à ce projet.

**Avenue du Général de Gaulle** : les immeubles du bas de la rue d'Aguesseau et de Général Leclerc sont dans un état pitoyable et dénaturent ce quartier. Nos relances auprès de la Mairie sont restées lettres mortes. Signalons que ce propriétaire a d'autres locaux à Villerville et que le maire de

cette ville a réussi à négocier une réhabilitation. En ville nombreux de nombreux logements restent inoccupés et deviennent insalubres, c'est un terrain favorable au développement de ce qui pourrait être un vrai problème : la mэрule. (cf. la fiche sur ce champignon qui s'attaque aux charpentes a été distribuée aux présents. Elle a été rédigée par Mme George-Macker.)

**Le calvaire** : A notre grande satisfaction partagée avec celle de nombre de nos adhérents, le calvaire a été totalement reconstruit. A Trouville, il faut savoir être patients !

**Boulevard Morane** : le projet d'immeuble est toujours à l'arrêt.

**Ecole du numérique** : l'ouverture initialement prévue en septembre 2014, devrait être effective le mois prochain.

**Ex aquarium** : les riverains ont donné leur feu vert au nouveau projet de salon de thé.

**EHPAD** : Les travaux de construction sont en cours de finition sur un terrain situé à la « Croix Sonnet » à Hennequeville. Nous regrettons la destruction des haies bocagères dont nous demandons la reconstitution. Notre démarche est identique pour le reboisement du terrain initialement prévu pour cette construction

**Manoir des Creuniers** : le manoir est actuellement en vente pour un montant affiché de 3,150M€. Le vendeur annonce une possibilité de construction de 6.500 m2 !! projet déjà retoqué en grande partie grâce à votre association.

Nous souhaitons que la ville, mais aussi la Communauté de Commune s'intéressent à ce manoir emblématique qui se dégrade et pourrait trouver une vocation culturelle et sociale à la fois pour Trouville, Villerville mais aussi l'ensemble de la 4CF.

Nous avons plusieurs fois saisi le service d'urbanisme pour dénoncer l'état de délabrement du bâtiment et nous nous mobilisons pour tenter de sauver celui-ci. En effet, la technique bien connue est de laisser un beau bâtiment se délabrer pour ensuite obtenir un permis...de démolir afin de favoriser un projet immobilier.

#### A Villerville

##### **Falaise de Villerville :**

La municipalité a reconsidéré le projet initial du mur de soutènement de la falaise en faisant étudier un nouveau projet mettant en œuvre une technique différente, plus légère, moins impactant sur l'environnement et sans emprise sur le Domaine Maritime. Cette solution entraîne une réduction du coût, pour la commune, de 10% par rapport au projet précédent. Le cout de l'opération est de 6.5 millions d'euros. Le budget à la charge de la commune, est en place, et des demandes de subventions en provenance de l'Etat et de l'Europe sont en cours afin de financer la suite des études. Le bouclage financier reste à réaliser.

A son initiative et dans le cadre de la protection de l'environnement la mairie utilise des chèvres pour nettoyer la Parc des Graves : traitement de la nature par la nature. Notons que la commune est aussi productrice de miel.

#### A Canapville :

**Déviaton de Canapville** : votre association, à travers l'URT et le GRAPE s'est fortement mobilisée contre ce projet mais après son annulation due à l'avis négatif de la ministre de l'écologie et du développement durable, nous avons produit un certain nombre de propositions d'aménagement de la route, de limitation de vitesse, de voies de dégagement...qui sont actuellement à l'étude par la préfecture et les communes concernées. Les riverains réclament dès à présent les mêmes mesures, mais ceux-là mêmes qui étaient prêts à investir 50 millions d'euros dans des travaux tardent à débloquer leur financement.

**Mont Canisy** : une visite du Mont Canisy a été organisée pour nous par les Amis du Mont Canisy le 4 août, nous avons déjà une trentaine d'inscrits.

Chers Adhérents, parvenus à ce stade de notre Assemblée Générale, je vous sais gré de toute l'attention que vous avez apportée à l'écoute de nos exposés qui à première vue ont pu paraître, à certains moments, quelque peu rébarbatifs. Nous avons traité avec autant de soin que possible, tous les sujets prévus à l'ordre du jour de cette AGO.

À cet instant de notre Assemblée, je vous demande s'il y a dans cette salle des remarques, des suggestions ou des questions ?

Chers Amis, je constate l'absence de tout souhait d'intervention et, vous remerciant de votre présence, de votre participation par vos remarques, questions, interventions, je prononce la clôture de la présente Assemblée Générale Ordinaire en vous souhaitant une très bonne fin de saison.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 19h 15

